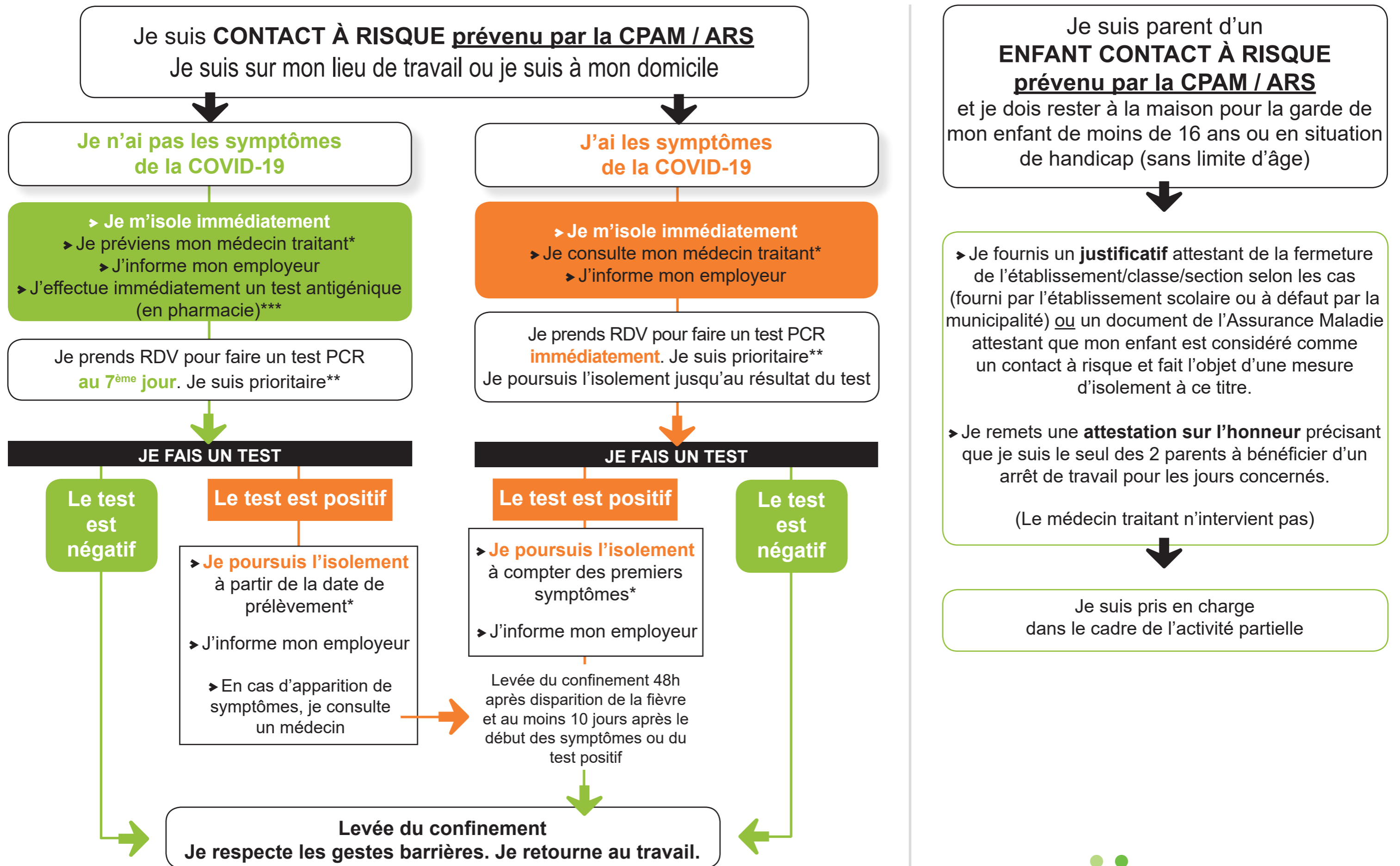


# CONTACT À RISQUE COVID 19 : Conduite à tenir



\* Arrêt de travail sur [declare.ameli.fr](https://declare.ameli.fr) ou par le médecin traitant.

\*\* Les cas contacts à risques identifiés par la CPAM ou l'ARS sont prioritaires pour les tests.

\*\*\* Si test antigénique positif, faire un test PCR immédiatement.